

Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du mercredi 4 octobre 2017

Philippe Charmoy, président, ouvre l'assemblée.

1. Appel des membres

Annoncés absents :

M. Thierry Graf

M. Philippe Delbrouck

Sont présents :

Des autorités de l'ASIPE :

M. Julien Mora

Mme Sandra Savary

Des professionnels actifs au sein des EPS :

M. Philippe Duboux

M. Christian Chevalier

Mme Corinne Gotti

Mme Isabelle Giaucque

Des milieux et organisations concernés par la vie des Etablissements :

M. Frédéric Danzi

Mme Jeannine Hausammann

M. François Marion

Des parents d'élèves

Mme Rosa Maria Da Silva Vieira Querido

Mme Magali Dubois

Mme Aude Roux

M. Alexandre Zosso

Présentation de Mme Giaucque remplaçante de Mme Françoise Pellet puis tour de table pour une courte présentation des autres membres du Cet.

2. Approbation du PV

Modification du PV : P.Duboux demande les modifications suivantes: remercier 4 (non 3) animateurs du Conseil des élèves et l'heure de fin de la séance 22h25 au lieu 10h25.

J.Mora donne des explications sur le congé des corçallins à Vers-chez-Perrin : il y avait la volonté de faire pareil que pour les payernois car ce sont des classes entièrement de Payerne ou de Corcelles.

Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Lecture des courriers

Lecture de la lettre des parents de Vers-chez-Perrin : problème de temps pour prendre le bus à midi. Les parents demandent à ce que le chauffeur du bus attende ou que les enseignants aident les élèves ou veillent à l'horaire. Réponse de J.Mora : une lettre doit partir le lendemain pour avertir que le conducteur de bus doit attendre 2 minutes de plus par rapport à l'horaire indiqué.

Les délégués des parents ont reçu un mail concernant la difficulté pour certains parents d'aller chercher les enfants ailleurs qu'aux endroits de cours standards (piscine, salle de gym).

Réponse de C.Chevalier : la décision a été prise pour respecter les horaires. Il n'y a pas de solution autre, si l'on veut respecter la grille horaire imposée par la loi scolaire. Certains parents ne veulent pas entendre parler d'un mini-pedibus pour raccompagner les enfants au lieu de départ. L'heure qui pose problème est celle de 11h à midi, il faudrait donc la supprimer mais du coup, il n'y aurait plus assez de plages horaires et de salles de gym pour respecter les 3 heures de sport hebdomadaires. Dans le projet de l'année prochaine, il y aura 2 salles supplémentaires aux Rammes pour éviter les trop nombreux déplacements d'élèves.

Le Service de l'Education et du Sport préfère que les élèves soient en mouvement plus fréquemment que longtemps. Le regroupement d'heures n'est donc pas possible.

Le maintien du regroupement des fratries est garanti grâce à beaucoup de discussions, lors de l'organisation des horaires. Ils sont à deux doigts de ne pas pouvoir respecter ce regroupement. Il ne faut donc pas trop en demander.

4. Rentrée scolaire 2017-2018

Les Directeurs font un petit compte rendu des rentrées scolaires dans leur Etablissement :

- Etablissement Secondaire : la rentrée fut sereine car le courrier de l'été indiquait chez qui et à quelle heure l'élève avait rendez-vous. La visite du bâtiment au mois de juin a aussi contribué à cette sérénité. Une autre nouveauté positive était les horaires personnalisés et individualisés à distribuer (avant c'était les maîtres de classe qui devaient le faire pour chaque élève).

La cheffe du Département a sélectionné l'Etablissement de Payerne pour des classes pilotes à besoin sociaux-éducatifs. Par ce biais, il y aurait la possibilité d'engager un éducateur. Un projet est en préparation car il y a des moyens mis à disposition pendant 2 ans.

Il manque 2 salles de gym, du coup tous les élèves ne bénéficient pas de la possibilité de faire l'éducation physique demandée.

- Etablissement Primaire : la rentrée fut sereine aussi avec 1348 élèves et 145 enseignants et la réouverture de Vers-chez-Perrin. La mise en place à l'interne d'EDUCO, depuis 2 ans, pour régler les problèmes causés par les élèves qui dysfonctionnent contribue à cette ambiance agréable. Ces personnes sont atteignables par téléphone (complément de Mme Giauque). L'enseignant EDUCO peut aussi venir observer un élève en classe. Ces enseignants EDUCO n'ont pas de formation précise mais suivent des cours qui vont dans ce sens. La question se pose sur l'introduction de ce dispositif dans d'autres établissements.

La mise en place à DLT d'un enseignant surveillant la rentrée dans les bâtiments apaise l'ambiance de l'après récré.

- L'ASIPE : Une circulaire sur les directives du cheminement piétonnier a été distribuée à la rentrée.

Ils ont rajouté 12 places au Croqu'bonheur et il y a 100% de remplissage, lors de la pause de midi. Avec 58%, le premier module du matin est le moins rempli.

Pour les transports, le seul problème répertorié a été lundi après-midi 1-2P de Corcelles à Grandcour. A la journée portes-ouvertes à Grandcour, le bus scolaire était là et les enfants et les parents pouvaient voir le bus. Sinon, rien à signaler.

- Les délégués des parents au Conseil d'Etablissement : S'ils ont demandé d'ajouter ce point à l'ordre du jour, c'est qu'ils ont été interpellés par certaines choses en ce début

d'année scolaire 2017-2018. Ces faits sont soit des échos de parents qui les ont abordés, soit des réflexions personnelles.

Pour l'Etablissement secondaire de Payerne et environs

- Merci pour la flexibilité pour parer au manque de locaux pour les activités sportives. Merci de faire s'oxygéner bon nombre d'élèves en leur faisant pratiquer le sport en plein air.
- Merci aussi pour la Marche d'Etablissement. Nous espérons qu'après la journée coup de balais, les élèves n'auront pas laissé trop de déchets le long de la Broye.
- Merci pour le site internet de l'école et son agenda tenu à jour (avec l'ordre du jour des séances) ainsi que les photos des membres de la Direction et du secrétariat. C'est tellement plus sympa de savoir à qui l'on s'adresse.
- Merci pour le Conseil des délégués avec un encadrement dynamique et des élèves motivés.

Mais

- Pourquoi ne pas leur proposer une bonne douche chaude après l'éducation physique en plein air ? Le Stade a tout ce qu'il faut à disposition.
R : Il y a une raison de manque de temps ou manque de locaux à vérifier.
- Pourquoi faire les 5 séances du Conseil des élèves systématiquement sur temps d'école. C'est le délégué qui est prétérité par la suite car il doit rattraper le travail manqué et il n'a pas entendu tout ce qui s'est dit par oral.
R : Les délégués connaissent les conditions et seul 1/3 des séances sont sur temps scolaire. Les autres séances sont en-dehors.

Pour l'Etablissement primaire de Payerne et environs

- Merci pour la flexibilité pour parer au manque de locaux en envoyant deux classes à Vers-chez-Perrin dans des locaux existants.
- Merci pour les changements d'horaires scolaires et de bus sans couac en ce début d'année.
- Merci pour le regroupement des fratries sur le même site. C'est rassurant pour eux de se retrouver.
- Merci d'avoir permis aux élèves de participer à la journée Coup de balais. Journée qui les sensibilise à tout ce que les gens jettent par terre et journée qui permet aussi de faire une discussion sur le tri des déchets.
R : Dès 2018 en 3P et 5P les élèves auront une animation sur le tri des déchets avec le soutien budgétaire de l'ASIPE et de la COREB.
- Merci pour le Site internet de l'école qui devrait être mis davantage en avant car des informations importantes y sont relayées.
R : Ils l'oublient parfois, ce n'est pas encore un automatisme.

Mais

- Pourquoi avoir fait commencer les élèves de Payerne enclassés à Vers-chez-Perrin le mardi alors qu'il avait été décidé en Conseil d'Etablissement du 3 mai 2017 que les élèves avaient congé lors de la fête du village dans lequel ils étaient scolarisés ?
- Pourquoi ne pas nous avoir averti des changements d'horaires au mois de juin ? Changer ses horaires professionnels ou trouver un système de garde 2 semaines avant le début de l'école est difficile et engendre beaucoup de stress. Y aura-t-il de nouveaux horaires dès le 10 décembre comme annoncé sur le site de l'Etablissement secondaire ? Si oui, serait-il possible d'être informé avant le mois de novembre ?

R : Il n'y aura pas de changements au 10 décembre. Missy-Grandcour-Corcelles, il y aura la possibilité de venir en bus de ligne mais pas pour cette année.

Complément de J.Mora concernant les changements d'horaires : Lors de la 1^{ère} séance en mars avec la variantes 6.2. la CODIR a décidé que les élèves de Trey seraient trop prétérités. Il a donc fallu trouver une autre solution, d'où l'arrivée des horaires de manière si tardive.

Lors des discussions sur les changements d'horaire, ils se sont rendu compte que la loi interdisait de commencer avant 8h15 pour le degré primaire ce qui a fortement compliqué l'organisation.

Pour les changements 2018-2019, la consultation se fera assez vite car l'ASIPE veut dorénavant donner les horaires des bâtiments et que CarPostal trouve le moyen de transporter les élèves.

Pour l'ASIPE :

- Merci pour le local modernisé pour l'accueil de midi La Détente.
- Merci pour le feu rouge à l'avenue Général Jomini et le dépose minute vers la DLT.
- Merci pour la mise sur pieds des devoirs accompagnés pour les élèves du primaire.
- Merci pour l'organisation du transport de nos enfants.

Mais

- Pourquoi ne pas faire directement un local plus grand pour l'accueil extrascolaire du Secondaire? L'espace était disponible.

R : Ils ne connaissent pas la demande vu qu'il y avait 0 offre jusqu'alors. Il y a 48 places et ce n'est jamais plein. Un sondage (demande de repas chauds) va être donné aux élèves à la rentrée d'automne.

- Pourquoi ne pas avoir utilisé l'espace du dépose-minute pour faire une place de parc qui aurait pu accueillir une quinzaine de voitures ? Cela aurait évité à des parents de faire le pied de grue pendant 25 minutes à chaque pause de midi et aux employés communaux de ramasser des dizaines de mégots tous les jours...

R : Cette décision a été prise suite à des conseils donnés par la police et la Commune et c'est aussi un moyen d'éduquer les parents. A la rentrée d'automne, la police reviendra.

- Pourquoi nous informer seulement le 25 septembre (voire le 2 octobre) de l'existence des devoirs accompagnés alors que l'offre débutait déjà le 4 septembre ? Qui a eu la chance d'avoir les premières places ?

R : Les informations étaient écrites dans les journaux à la rentrée.

- Pourquoi ne pas mettre en place des surveillances aux différents endroits où des bus arrivent 15 minutes avant la sonnerie, et où des élèves de 1-8P sont livrés à eux-mêmes alors qu'ils sont sous la responsabilité de l'ASIPE ?

R : On ne trouve malheureusement personne.

5. Changement d'horaire

Le thème a déjà été abordé au point 4

6. Création de groupes de travail

- Cour de récré (Mme Giacque - Rosa Da Silva - Aude Roux - Julien Mora)
- Pédibus (Magali Dubois - Alex Zosso - Sandra Savary)

7. Divers et propositions individuelles

Mme J.Hausammann informe la Direction et les membres du Cet du fonctionnement de la bibliothèque de Grandcour.

Il y a 10 bénévoles qui animent cette biblio. Ils font des animations pour les élèves et tentent de donner le goût de la lecture. Ils souhaitent que Missy et Chevroux puissent découvrir ce lieu plein de cachet. Ceux de Payerne vont évidemment à Payerne, ils en sont bien conscients, mais c'est une autre approche.

La bibliothèque de Grandcour organise le salon du livre en 2018 sur le thème de L'Environnement. Il se tiendra au mois de mai à la Halle des fêtes de Payerne : week-end public et vendredi 25 mai réservé pour les classes (entrée offerte aux écoles du Cercle de Payerne). Ce salon est entièrement financé par le salon du livre lui-même et le sponsoring. Les invités seront : Marc Voltenauer (auteur) et Cyril Dion (réalisateur du film *Demain*) Yvan Bourgnon (navigateur).

F.Marion : les enseignants de musique ont eu beaucoup de plaisir, lors de la présentation des instruments aux 3P. Les enseignants l'ont fait de manière bénévole et le font volontiers chaque année. F.Marion se demande s'ils pourront le reconduire l'année à venir ? Est-ce qu'il y a un budget qui pourrait être alloué à cette manifestation ?

P.Duboux : Au secondaire, il y a une semaine « séminaires » en fin d'année. Est-ce que les enseignants de musique pourraient animer 1.5 journée ?

F.Danzi avoue une déception concernant les jeunes footballeurs des Junior B qui ont été exclus du championnat car ils ont agressé l'arbitre. Le côté multiculturel et multiactivités du lieu devient problématique et difficile à gérer. P.Duboux est consterné.

P.Duboux : 25 mai 2018 aura lieu le spectacle musical des cours fac de chant et instruments du secondaire.

J.Mora : le budget de 4000.- a été accepté. Le site de l'ASIPE est aussi en fonction.

P.Charmoy : Il propose de faire la prochaine rencontre le 16 janvier 2018 19h30 (changement d'horaire sur proposition de C.Chevalier) étant donné qu'il y a déjà eu 3 séances durant cette année 2017.

Fin de la séance 23h15